RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 21914
Numéro SIREN : 479 894 750
Nom ou dénomination : EFE

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2013 sous le numéro de dépôt 35288

1303532101

| | |
|---|---|
| DATE DEPOT : | 2013-04-15 |
| NUMERO DE DEPOT : | 2013R035288 |
| N° GESTION : | 2004B21914 |
| N° SIREN : | 479894750 |
| DENOMINATION : | EFE |
| ADRESSE : | 35 r du Louvre 75002 Paris |
| DATE D'ACTE : | 2012/12/10 |
| TYPE D'ACTE : | EXTRAIT DU PROCES-VERBAL |
| NATURE D'ACTE : | CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU DIRECTOIRE |
| | NOMINATION DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE |

EC10/12/12
(CW+OS)

**EFE**
**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**
**au capital de 14 124 000 €**
**Siège Social : PARIS (75002) – 35, rue du Louvre**
**479 894 750 RCS PARIS**

04B24914

**EXTRAIT**
**DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**
**DU 10 DECEMBRE 2012**

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
15 AVR. 2013
N° DE DÉPOT
R 035988

L'an deux mille douze,
Le dix décembre à 15 heures,

Le Conseil de Surveillance de la société EFE s'est réuni au siège social de la société sur convocation qui lui a été faite par son Président.

Les membres du Conseil présents émargent le registre des présences en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Patrice BOUGON, Président du Conseil de Surveillance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Christophe ALLARD, membre du Conseil de Surveillance et Vice-Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Patrice BOUGON, membre du Conseil de Surveillance et Président du Conseil de Surveillance ;
- SAS Créadev, représentée par Monsieur Emmanuel DENOULET, membre du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Antoine MAYAUD, membre du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Guillaume DESCOTTES, censeur,
- Monsieur Bruno DUFOUR, censeur.

Le Cabinet AUDIT ET CONSEIL UNION, représenté par Monsieur Jean-Marc FLEURY, est absent excusé.

En conséquence, le Président constate que les membres du Conseil de Surveillance présents représentant au moins la moitié des membres en fonction et qu'il peut valablement délibérer.

.../...

Puis le Président rappelle que le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constat de la démission d'un membre du Directoire,
- Nomination d'un membre du Directoire,
- Cooptation d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance,
- .../...
- Pouvoirs à donner.

Après discussion, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – CONSTAT DE LA DEMISSION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Président informe le Conseil de la démission de Monsieur Laurent ETCHEVERRY de son mandat de membre du Directoire à compter du 19 novembre 2012.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie Monsieur Laurent ETCHEVERRY de son action au sein de la société.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Président propose au Conseil de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Jean-Louis TERREAUX en qualité de membre du Directoire pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Laurent ETCHEVERRY, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Jean-Louis TERREAUX a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du Directoire et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ces fonctions.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

TROISIEME RESOLUTION – COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Président rappelle que lors de sa séance du 6 juin 2012, le Conseil a pris acte de la démission de Monsieur Patrick COUTAND de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, à compter du 2 mai 2012.

.../...

Le Président propose de coopter, à compter de ce jour, Monsieur Didier SEILLIER en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Patrick COUTAND, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Monsieur Didier SEILLIER a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du Conseil de Surveillance et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ces fonctions.

Le Président rappelle au Conseil que cette cooptation devra être ratifiée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

.../...

CINQUIEME RESOLUTION - POUVOIRS A DONNER

Le Conseil de surveillance donne tous pouvoirs au Président du Directoire, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un membre du Conseil de surveillance.

*Pour extrait certifié conforme*
Marie DUCASTEL
Présidente du Directoire